

EN CAS D'URGENCE

Si vous vivez une situation difficile, contactez sans tarder votre intervenant de référence.

Mme Cathy Dumont
(514) 648-8461, poste 1549

Mme Christine Dumais
(514) 648-8461, poste 1543

Mme Oumnia Laraki
(514)648-8641, poste 1264

En dehors des heures d'ouverture habituelles, vous pouvez communiquer avec l'urgence de l'hôpital le plus près de chez vous.



Institut national
de psychiatrie légale
Philippe-Pinel
AFFILIÉ À
Université de Montréal

Des services de santé mentale plus près de vous

Services externes de
l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel



Inspiration : Institut universitaire en santé mentale de Montréal



AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS ET AUX SERVICES

Les services de santé mentale se réorganisent afin d'en faciliter l'accès et de mieux s'adapter aux besoins de la population.

Dans ce contexte, l'équipe traitante de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel et vous avez étudié la possibilité que votre suivi soit maintenant assumé par votre hôpital de secteur ou par votre médecin de famille.



D'un commun accord, vous avez donc consenti à ce que nous vous référions à un service plus approprié à vos besoins. Vous avez par le fait même signé une autorisation à ce que nous entrerions en contact avec le futur organisme afin d'assurer la liaison.

D'ici à ce que vous soyez référé à votre nouvel hôpital ou à votre médecin de famille, l'infirmier clinicien qui assurait votre suivi à l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel vous accompagnera à titre d'intervenant de référence.

Octobre 2021

NOTRE SOUCI : VOTRE SATISFACTION

Le transfert de votre suivi vers des services plus adaptés a été préparé avec soin. Nous avons tout mis en oeuvre pour qu'il se réalise de manière respectueuse à votre égard.

Si toutefois vous éprouvez des craintes ou des insatisfactions, n'hésitez pas à en parler à votre intervenant de référence qui vous accompagne dans ce processus de changement.

Si, malgré les efforts de votre intervenant de référence, vous n'obtenez pas satisfaction ou si vous pensez que vos droits n'ont pas été respectés, nous vous invitons à communiquer avec la commissaire local aux plaintes et à la qualité des services de l'Institut :

Me Gabrielle Alain-Noël
Téléphone : (514) 648-8461, poste 1174
Courriel : gabrielle.alain-noel.ippm@ssss.gouv.qc.ca

